

Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 janvier 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 30 janvier 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 29 janvier 2018

DIRECTION MARCHES PUBLICS/DECHETS MENAGERS - COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS DE BOIS, DES PAPIERS ET DES CARTONS - APPROBATION DES MARCHES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURL, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Alain CHAUFFIER à Jean-Martial FREDON, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Michel HALGAN à Rabah LAICHOURL, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Marcel MOINARD à Jean-François SALANON, René PACAULT à Michel PANIER, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN, Elodie TRUONG à Josiane METAYER

Titulaires absents suppléés :

Gérard GIBault par Patrice VIAUD

Titulaires absents :

Jean-Romée CHARBONNEAU, Jean-Claude FRADIN, Christine HYPEAU, Dominique JEUFFRAULT, Sophia MARC, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Michel HALGAN, Gérard LABORDERIE, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, René PACAULT, Alain PIVETEAU, Dominique SIX, Elodie TRUONG

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 29 JANVIER 2018****DIRECTION MARCHES PUBLICS/DECHETS MENAGERS - COLLECTE ET
VALORISATION DES DECHETS DE BOIS, DES PAPIERS ET DES CARTONS -
APPROBATION DES MARCHES**

Monsieur **Jean BOULAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais assure la collecte d'environ 3000 t de déchets de bois sur ses déchèteries ainsi que de 2500 t de papiers cartons. Les marchés actuels de collecte et valorisation de ces déchets se terminent, il convient de ce fait de les renouveler.

Le nouveau marché se décline en 2 lots :

- Lot 1, collecte et traitement du bois : il s'agit de collecter sur nos différentes déchèteries du bois, pas ou faiblement traité, et de le valoriser.
- Lot 2, collecte et traitement du papier carton : il convient de collecter les papiers issus des points d'apport volontaire et les cartons des professionnels notamment, sur notre site du Vallon d'Arty, ainsi que les cartons sur nos déchèteries et de les valoriser.

Le marché est passé pour une durée courant du 6 mars 2018 ou de la date de notification de chacun des lots si elle est postérieure, au 5 mars 2020, soit 2 ans reconductible une fois. La durée maximale est donc de quatre ans.

Après déroulement de la procédure et sur avis de la Commission des marchés, les marchés ont été attribués comme suit :

- Lot 1, collecte et traitement du bois :
 - Entreprise : **ROUVREAU RECYCLAGE**
 - Montant estimatif annuel : **231 825,00 € TTC**
- Lot 2, collecte et traitement du papier carton :
 - Entreprise : **ROUVREAU RECYCLAGE**
 - Montant estimatif annuel : - **30 511,00 € TTC**
(rémunération des prestations 88 739,00 € TTC moins recettes de valorisation 119 250,00 € TTC)

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver les marchés décrits ci-dessus et autoriser leur signature.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jean BOULAIS

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20180129-C42-01-2018-DE Date de télétransmission : 07/02/2018 Date de réception préfecture : 07/02/2018
--